

le plus glorieux et le plus durable. Enfin, en sa qualité de membre étranger de l'Académie, lord Brougham appartient à la France, qu'il habite une grande partie de l'année, tantôt à Paris, tantôt dans l'admirable villa qu'il s'est fait construire à Cannes (Alpes-Maritimes). En 1848, lord Brougham parut vouloir jouer un rôle dans la révolution de Février, et il sollicita le titre de citoyen français. Mais comme il voulait en même temps rester sujet anglais, M. Crémieux lui fit comprendre, dans une réponse pleine de sens, qu'il était difficile qu'il fût à la fois citoyen des deux nations. La demande du noble lord n'en est pas moins flatteuse pour la France et pour les hommes qui dirigeaient à cette époque les destinées de notre pays.

BROUGHTON (Iles), petit archipel du grand Océan, sur la côte O. de l'Amérique du Nord, entre l'île de Quadra et Vancouver et la côte de la Nouvelle-Géorgie, par 50° lat. N. et 128° long. O. Ces îles furent découvertes et explorées par Vancouver en 1793. Le Groupe d'Iles de l'Océanie, dans la Polynésie, à l'E. de la Nouvelle-Zélande, par 44° lat. S. et 178° 30' long. O.; elles sont au nombre de trois : Chatham, Pitt et Cornwallis. Depuis 1830, une colonie anglaise s'est établie dans ces îles, que fréquentent les baleiniers.

BROUGHTON (Hugues), théologien et hébraïsant anglais, né en 1549 à Oldbury, mort en 1612. Après avoir fait ses études à Cambridge, où il acquit une connaissance approfondie du grec et de l'hébreu, il entra dans le ministère évangélique et se rendit à Londres. Là, il se distinguait par sa façon de prêcher hardie et singulière, publia un ouvrage intitulé *l'Accord des Écritures* (1558, in-4°), qui fut vivement attaqué et au sujet duquel il donna chaque semaine, pendant quelque temps, des conférences publiques, puis il partit pour l'Allemagne et passa la plus grande partie de sa vie à voyager. Broughton était très-instruit, très-studieux; mais il était entier dans ses opinions et d'un caractère difficile. Il soutint de vives polémiques, notamment avec Théodore de Beze, qu'il attaqua rudement dans une lettre en grec adressée aux Genevois (1601). Ses écrits, parmi lesquels nous citerons une *Explication de la descente du Christ aux enfers* (1589), et un *Traité sur Melchisédech* (1591), ont été publiés pour la plupart à Londres (1662, in-fol.).

BROUGHTON (Richard), historien et théologien anglais, mort en 1634. Il entra dans les ordres en 1593, se fixa à Oxford, fut nommé vicaire général de l'évêque de Chalcédoine, et, tout en remplissant ses fonctions pastorales, il s'adonna à de longues recherches sur les antiquités. Parmi ses ouvrages, plus remarquables par l'érudition que par le style, nous citerons : *Histoire ecclésiastique de la Grande-Bretagne* (Douai, 1633, in-fol.); *Monasticon britannicum* (1655, in-8°); *Jugements des temps apostoliques sur les trente-neuf articles de la confession de foi anglicane* (1632, in-8°), etc.

BROUGHTON (Thomas), théologien anglais, né à Londres en 1704, mort en 1774. Il devint, en 1739, recteur de Stibington, et occupa plusieurs bénéfices lucratifs. Il était très-versé dans les langues et dans les sciences. Il s'était lié avec Hændel, à qui il fournit les paroles de quelques-unes de ses compositions musicales. Outre de nombreux articles dans la *Biographia britannica*, on a de lui : le *Christianisme distinct de la religion naturelle*; *Bibliotheca historico-sacra*, ou *Dictionnaire de toutes les religions* (1756, 2 vol. in-fol.); *Hercule*, drame musical, etc.

BROUGHTON (William-Robert), navigateur, né en 1763, dans le comté de Gloucester, mort à Florence en 1822. Il fit partie (1790) de l'expédition de Vancouver, découvrit les îles Knight, des Deux-Sœurs, de Chatham, et reconnut celles auxquelles on a donné le nom d'archipel Broughton. Dans un autre voyage (1795-1798), il explora les mers du Sud, l'Océanie, les côtes de la Chine, du Japon, etc. On a de lui un *Voyage de découverte dans le nord de l'Océan Pacifique*, qui a été traduit en français par Eyries (1807).

BROUGHTON (John), homme politique et écrivain anglais. V. HOBHOUSE.

BROUGHTONIE s. f. (braou-to-ni — de Broughton, n. pr.). Bot. Genre de plantes monocotylédones, de la famille des orchidées, tribu des épiphyllées, comprenant une seule espèce, qui croît à la Jamaïque.

BROUGNÉE s. f. (brou-gné; gn mil.). Pêch. Sorte de longue nasse.

BROUHAHA s. m. (brou-a-a — onomatopée). Bruit de voix confus et tumultueux : *D'insupportables BROUHAHAS. Le moyen de connaître où est le plus beau vers, si le comédien ne s'y arrête, et ne nous avertit par là qu'il faut faire le BROUHAHA.* (Mol.) Le 29, j'allai voir le comte et la comtesse de Chotek; je les trouvai confondus du BROUHAHA de la cour de Charles X. (Chateaub.) Un BROUHAHA de satisfaction accueillit les derniers mots du capitaine. (Alex. Dum.) Les lendemains de nocce sont solitaires. On respecte le recueillement des heureux, et aussi un peu leur sommeil attardé. Le BROUHAHA des visites et des félicitations ne recommence que plus tard. (V. Hugo.)

C'était un bruit, un brouhaha !
On s'écriait : Bravo ! merveilleux !

DEMOUSTIER.

BROUI, **IE** (brou-i) part. pass. du v. Brouir : *Une vigne aux pampres flétris, rougis, brouis par la saison, entourait le berceau.* (Balz.)

BROUI s. m. (brou-i). Techn. Chalumeau d'embouleur.

BROUILLAGE s. m. (brou-lla-je; ll mil. — rad. brouiller). Hort. Action de brouiller, d'étendre avec le râteau les herbes enlevées par le ratissage.

— Min. Etat d'une couche dans laquelle le parallélisme du toit et des murs est interrompu par un mouvement qui a réduit le minéral en blocs anguleux, et a mélangé d'une manière confuse tous les éléments du gisement. On appelle encore *brouillage* tout dérangement dans le terrain bouleversé, dans lequel la matière exploitable est confondue avec ses salbandes et les roches voisines.

BROUILLAMINI s. m. (brou-lla-mi-ni; ll mil. — Corruption des mots *bol d'Arménie*, si toutefois les acceptions particulières ou il a ce sens ont précédé le sens général, ce qui est douteux. Peut-être faut-il recourir au rad. *brouiller*, avec la terminaison *amen*, *aminis*, *amint*, qui indique l'action dans les noms latins). Fam. Désordre, confusion, état de ce qui est brouillé, confondu : *Il y a là-dedans trop de tintamarre, trop de BROUILLAMINI.* (Mol.) C'est un BROUILLAMINI que je débrouillerai. (Dufresny.) Pas la plus petite énigme, pas le moindre BROUILLAMINI; c'est clair et limpide comme bonjour. (Th. Gaut.)

— Pharm. Nom vulgaire du bol d'Arménie, argile rouge, visqueuse, ayant peu d'odeur et de saveur, qui accompagne ordinairement les gites d'oxyde de fer.

— Art vétér. Emplâtre de bol d'Arménie.

— Syn. *Brouillamini, brouillement, embrouillement.* *Brouillamini* est du style familier et exprime une confusion, un désordre tout réalisé. *Brouillement* et *embrouillement* désignent la même confusion dans le temps même où elle se fait; le premier l'exprime simplement et sans idée accessoire, le second la présente comme fâcheuse et rendant difficile à distinguer ce qui devrait être clair et en bon ordre.

BROUILLARD s. m. (brou-llar; ll mil. — rad. brouiller). Amas du vapeur d'eau, visible et très-rapproché de la terre : *Un épais BROUILLARD obscurcit le ciel.* (Fén.) *Un BROUILLARD épais d'automne flottait sur la terre.* (Lamart.) *Ils se sont perdus dans le BROUILLARD qui va toujours augmentant.* (G. Sand.) *En Angleterre, l'humidité surabonde; même en été, le BROUILLARD monte.* (H. Taine.) *Ce n'est pas sans raison que la ville de Londres a été surnommée la capitale des BROUILLARDS.* (L.-J. Larcher.)

La nuit aux pieds d'argent descend dans la rosée; Le brouillard monte au ciel et le soleil s'enfuit.

A. DE MUSSET.

... En leur soleil d'or l'Armorique ou l'Irlande
Ont des brouillards pensifs couchés sur une lande.

TH. DE BANVILLE.

— Par ext. Vapeur, gaz plus ou moins opaque : *Notre air est un vrai BROUILLARD qui nous doit altérer la couleur du ciel, du soleil et des étoiles.* (Fonten.)

— Fig. Obscurité, nuage : *Je trouve qu'il y a un grand BROUILLARD sur toutes ses impressions.* (Mme de Sév.) *Un matin, le bon seigneur s'était levé radieux; l'idée avait percé la coquille de BROUILLARDS, il en était sorti un projet.* (P. Féval.) *Tout un monde inconnu est sorti des BROUILLARDS où disparaissaient les temps anté-historiques.* (A. Réville.)

Une provinciale
Doit nécessairement être sentimentale;
Pour ne pas offusquer les timides regards,
Mes projets ont besoin d'un manteau de brouillards.

E. AUGIER.

— Tristesse, mélancolie : *Mon humeur ne dépend guère du temps; j'ai mon BROUILLARD et mon beau temps au dedans de moi.* (Pascal.)

— Loc. fam. Voir à travers un brouillard, Voir trouble, comme si on avait un brouillard devant les yeux. N'y voir que du brouillard, N'y rien voir, ne pas comprendre. Être dans les brouillards, Être dans les fumées du vin, être à moitié ivre :

Ami, pardonnez mes écarts;

On peut bien faire une bêtise

Lorsque l'on est dans les brouillards.

DÉSAUVIÈRES.

— Loc. prov. Créance hypothéquée sur les brouillards de la Seine, Créance qui n'a pas de fondement, dont rien ne garantit le paiement. C'est dans le même sens qu'un poète a dit :

Les biens placés sur la Garonne

Sont presque tous dans les brouillards.

DÉSAUVIÈRES.

— C'est par une métaphore identique et avec la même signification, que l'on dit quelquefois les brouillards de la Mississippi, par allusion sans doute au système de Law, dont les actions reposaient sur des mines imaginaires à exploiter sur les bords du Mississippi.

— Comm. Registre sur lequel on inscrit les opérations sans autre ordre que celui de leur date. C'est à ce défaut d'ordre dans les matières que le registre doit son nom : Le BROUILLARD est disposé comme le livre-journal, avec une petite colonne en marge pour y placer le numéro de la page du journal et du grand-livre. On l'appelle aussi MAIN COURANTE.

— Adjectif. Papier brouillard, Papier non

collé et propre à sécher l'encre fraîche. Les caractères s'y impriment brouillés et sans netteté, ce qui lui a fait donner son nom.

— Epithètes. Epais, humide, infect, mal-sain, triste, épouvantable, affreux, sombre, obscur, noir, nébuleux, blanchâtre, mobile, léger, flottant, incertain.

— Encycl. Phys. Il y a beaucoup d'analogie entre les brouillards et les nuages, et l'on pourrait dire que les brouillards sont des nuages en contact avec le sol, ou que les nuages sont des brouillards élevés à une certaine distance du sol. De Saussure observant, à l'aide d'une lentille, les globules aqueux des brouillards et des nuages, reconnut qu'ils étaient creux, à la manière des bulles de savon, et il les nomma pour ce motif *vapeurs vésiculaires*. Ce phénomène se produit toutes les fois que l'air saturé d'humidité subit un refroidissement, ou encore lorsque le sol humide est plus chaud que les couches d'air qui le recouvrent. Les circonstances qui président à la formation du brouillard sont fort différentes de celles qui accompagnent la rosée. Quand celle-ci se dépose, le sol est toujours plus froid que l'air; c'est le contraire pour le brouillard : le sol humide est plus chaud que l'air, et les vapeurs qui montent deviennent visibles comme celles qui s'élèvent au-dessus de l'eau bouillante. Dans les contrées où le sol est humide et chaud, comme en Angleterre, où les côtes sont baignées par une mer à une température élevée, relativement à la latitude du pays, les brouillards sont fréquents et d'une densité quelquefois extraordinaire. Il survient souvent à Londres, quelquefois même à Paris, des brouillards tellement épais qu'il est impossible, au milieu du jour, de distinguer les objets les plus rapprochés. A Londres on est, plusieurs fois par an, obligé d'allumer les becs de gaz des rues et des maisons, par suite de la formation souvent instantanée de ce météore.

Le sol peut être chaud sans que la vapeur de l'air, même froide, se condense; il suffit que cet air soit très-sec. Quelquefois les brouillards, au lieu de s'élever dans l'atmosphère, semblent au contraire se précipiter vers la terre. Ce phénomène se manifeste principalement aux époques de dégel. A ce moment, les couches supérieures de l'air sont plus chaudes que les couches inférieures en contact immédiat avec le sol, d'où il résulte que les premières, venant se mêler à celles-ci, laissent précipiter une partie de leur vapeur, qui se condense et forme un brouillard.

Il arrive souvent que les brouillards répandent une odeur plus ou moins désagréable; cet effet paraît devoir être attribué à la présence de matières étrangères que les vapeurs vésiculaires tiennent en suspension. Dans certains cas, ils peuvent servir de véhicule à certains principes organiques appelés *miasmes*, dont la nature n'est pas bien connue, mais dont les effets sont toujours pernicieux pour la santé. Pour se soustraire à l'action de ces brouillards, il suffit d'adopter quelques règles d'hygiène fort simples, telles que de porter au printemps et à l'automne des vêtements de laine, surtout le matin et le soir, et de ne jamais sortir à jeun le matin.

Les brouillards servent souvent à pronostiquer le temps qu'il fera dans la journée, et même deux ou trois jours après. En été, quand, le matin, ils sont peu intenses et se dissipent rapidement, on admet généralement qu'il fera beau pendant toute la journée. Dans le voisinage des volcans qui ne laissent échapper que des gaz et des vapeurs, les habitants regardent comme un pronostic de pluie le nuage qui s'accumule au-dessus du cratère. Ils ont raison, en ce sens que, si l'air est sec, il dissout les vapeurs qui s'élèvent du cratère, et qu'il les laisse se précipiter dans le cas contraire.

On donne assez improprement le nom de brouillard sec à un phénomène qui n'a de commun avec les véritables brouillards que l'apparence, et qui est uniquement dû à la fumée ou à des cendres d'une grande ténuité qui se répandent dans l'atmosphère. On n'observe ces brouillards que dans le voisinage des volcans ou au nouveau monde, à la suite d'un incendie qui s'est allumé spontanément dans quelque partie des immenses forêts connues sous le nom de forêts vierges. Ce sont des brouillards de ce genre que les voyageurs ont quelquefois observés au Canada, et qu'ils nomment *ténèbres du Canada*.

La surface de la mer se couvre souvent de brouillards comme la terre, et les marins désignent ces brouillards sous le nom de brumes. V. ce mot.

Brouillard (EFFET DE), tableau de Claude Lorrain; musée du Louvre (n° 226). Claude, le magicien du paysage, a compris le premier le charme doux et poétique des effets de brouillard; le premier, du moins, il en a su fixer sur la toile les impressions vagues et fugitives. Une harmonie incomparable règne dans les tableaux du maître, soit que les premières lueurs de l'aube percent de leurs flèches d'or les brumes argentées, soit que le soleil à son déclin, enveloppant l'horizon, lutte contre les vapeurs légères qui s'élèvent des eaux et enveloppent la nature d'un voile diaphane. Après le Lorrain, beaucoup de peintres se sont essayés à représenter les mêmes effets; parmi ceux qui y ont le mieux réussi, il nous suffira de citer : dans les Pays-Bas,

Albert Cuyp, qu'on a surnommé le Claude hollandais, et W. Van de Velde, l'élégant mariniste; en Angleterre, Turner et Constable; en France, Joseph Vernet, et tout récemment MM. Corot, Troyon, Chintreuil, Harpignies, etc. Mais revenons à Claude, et pour donner une idée de sa manière, décrivons le tableau du Louvre où il a traité, d'une façon incomparable, un effet de soleil voilé par la brume. La composition représente un port de mer : au premier plan, sur la plage, deux guerriers, vêtus à l'antique et suivis d'un page qui tient un chien en laisse, se disposent à prendre place dans une barque conduite par un rameur et montée par un serviteur qui, du geste, les invite à descendre. A gauche, toujours sur le devant du tableau, un homme vu de dos et une femme ayant un enfant sur ses genoux sont assis par terre; près d'eux, une jeune fille est debout. Au second plan, à droite, sur un môle qui avance dans la mer, s'élève un palais, décoré de colonnes d'ordre ionique et surmonté d'une terrasse où l'on voit quelques figures. Trois femmes, groupées sur l'escalier du môle, s'apprêtent de leur côté à descendre dans une barque qui se dirige vers elles. Dans le fond, à gauche, on aperçoit une forteresse défendue par deux tours, une pyramide, un obélisque, un aqueduc et quelques autres constructions, que domine une montagne escarpée. Au milieu de la composition, à l'entrée du port, est un navire à l'ancre, vers lequel se dirigent diverses embarcations chargées de marchandises. Le soleil, sur le point de disparaître derrière les hautes tours de la forteresse, transperce de ses rayons le brouillard qui plane au-dessus des eaux. Cette poétique composition est citée, dans le *Livre de vérité*, comme ayant été peinte pour un amateur de Paris; elle a été gravée par Dominique Barrière, en 1660, et par Richard Earlon, en 1775.

Brouillard (EFFET DE), tableau de Joseph Vernet; musée du Louvre (n° 622). Ce tableau représente un port de mer : sur le quai, des ballots de marchandises sont amoncelés et un feu est allumé. Au premier plan à droite, on voit deux Orientaux, dont l'un fume une longue pipe; plus loin, un navire et deux barques. A gauche, un galère, dont on n'aperçoit qu'une partie, porte de nombreux passagers. Derrière cette galère se dresse une tour en ruines, et tout à fait au fond, d'autres navires voguent près d'un rivage où s'élèvent plusieurs édifices. Le brouillard enveloppe tous les objets, en adoucit les saillies, en argente les contours, et s'interpose, comme une gaze légère, entre le site représenté et l'œil du spectateur. Ce tableau a été gravé par Schroeder dans le *Musée Royal*. Joseph Vernet, à l'imitation de Claude, a peint fréquemment des effets de brouillard. Dans une autre *Marine* appartenant au Louvre (n° 625), l'effet à lieu au soleil couchant; le combat de la lumière contre la brume est très-exactement et très-poétiquement rendu. La composition, par elle-même, est pittoresque et intéressante. Au premier plan, à droite, des pêcheurs ploient leurs filets, tandis que deux hommes et une femme, près d'un feu, s'occupent des apprêts du souper. A gauche, d'autres pêcheurs mettent leur barque à flot, dans une anse sur le rivage de laquelle sont groupés quatre hommes, une femme et un chien. Plus loin se dresse une grande roche trouée et couronnée de quelques arbustes, qui s'avance dans la mer. Une barque accoste ce promontoire, à l'extrémité duquel un homme est debout. Au delà, dans un brouillard doré, s'ébauchent vaguement une tour et d'autres constructions, derrière lesquelles le soleil va bientôt disparaître. Un navire, entouré de plusieurs chaloupes, est à l'ancre en pleine mer, vers la droite. « La nature n'est pas plus belle ni plus vraie que ce tableau, a dit Filhol. Au genre de maturité des bâtiments que l'on aperçoit, au ton de chaleur qui anime le ciel et la brume, au genre de rochers que l'on voit sur le devant et qui caractérisent la côte, aux occupations et aux costumes des personnages, au ton même des eaux, on reconnaît facilement, pour peu que l'on ait voyagé, que c'est une vue de la Méditerranée, prise des côtes ou de Provence ou d'Italie. Quelle vie, quelle gaieté, quel esprit, quelle nature! Seul, ce bel ouvrage eût suffi pour immortaliser son auteur. En regard de cette description quelque peu emphatique, le tableau de Joseph Vernet a été gravé par Filhol et Bovinet. Il en existe aussi une reproduction dans le *Musée Français*.

Brouillards de la Tamise (LES), tableau de William Turner; collection de M. Samuel Ashton, à Londres. La vue est prise à Barnes, charmant village des environs de Londres. Le quai, disposé en terrasse, coupe la toile transversalement; il est planté de quelques arbres grêles et bordé de maisons. A droite, en bas du parapet, coule la Tamise. Le brouillard, transpercé par le soleil, plane au-dessus du fleuve et jette sur tous les objets comme un léger manteau de gaze et d'or. « Tout est enveloppé et dévoré par la lumière, dit M. W. Bürger (*Trésors d'art de la Grande-Bretagne*); tout semble être la lumière même et jeter aussi des rayons et des étincelles. Claude Lorrain, le suprême illuminateur, n'a jamais rien fait d'aussi prodigieux. A première rencontre, ce tableau fait ouvrir de grands yeux et même de grands bras. On ne sait trop que penser de ce phénomène. Un observateur léger et superficiel pourrait s'en aller en riant, mais en emportant toutefois pour ses papiers un tour-